



FORUM RÉGIONAL DE GAND

RAPPORT

20.06.2025

CONVENORS	Pascal Buysse (Voka) - Alain Muyshondt (AGD&A)
MODÉRATEUR	Anne-Sophie Lammertyn(AGD&A)
SECRÉTAIRE	Griet Mahieu (AGD&A) – Volkaert Kevin (AGD&A)
PRÉSENTS	Membres du forum régional de la douane et représentants

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation de l'entreprise hôte WH Brady SA

Présentation de Brady SA – par Guy Van Veerdegem (Site leader/Operations Director), Alexandra Smet (responsable des clients stratégiques) et Frederik Vercauteren (Trade Compliance région EMEA)

Au fil du temps, Brady a « découvert » de nombreuses possibilités d'économies grâce à la collaboration avec la douane. Auparavant, les droits à l'importation n'étaient pas remis en question et étaient toujours considérés comme un coût nécessaire.

La mission de Brady : « to protect & identify products, premises & people ».

Brady offre une solution de A à Z et dispose par conséquent d'une très large gamme de produits.

Quatre piliers majeurs pour la conformité commerciale :

- Formations prévues pour le personnel
- Législation : suivi, suivi de l'impact de la nouvelle législation et mise en œuvre des mesures nécessaires
- Audit : vérifier que tout a été mis en œuvre correctement et efficacement
- Autorisations

Centre logistique :

- Transport
- Centre douanier (établissement des déclarations, etc.)
- Certificats (déclarations sur factures, ATR, etc.)

Autorisations actives :

- OEA
- 3C
- Exportateur agréé
- REX
- Lieu agréé

Point 2 de l'ordre du jour : Forum régional 2.0

À partir de la prochaine année de fonctionnement, le forum régional sera organisé différemment. Le fonctionnement actuel présente certains inconvénients :

- groupe très large et varié ;
- fonctionnement à sens unique venant de l'AGD&A ;
- composition de l'ordre du jour et des sujets pertinents.

Un groupe restreint du forum régional a été récemment constitué, au sein duquel les parties suivantes sont représentées :

- Entreprises et représentants en douane de Flandre occidentale et orientale

- Ports
- Voka

L'objectif du groupe restreint est de « prendre la température » du monde des entreprises. L'ordre du jour sera établi en concertation avec le groupe restreint. Les entreprises seront également invitées à apporter leur contribution en mettant davantage l'accent sur le partage d'expériences et des meilleures pratiques (réseau d'apprentissage).

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation attachés douaniers

Des attachés douaniers se trouvent depuis 2008 dans différents endroits du monde. À l'heure actuelle, les postes suivants sont occupés :

- @Chine : Emmanuel Geronnez
- @Panama : Clément Leclerc
- @Brésil : Caroline van Praet
- @Indonésie : Carine Willems

Les attachés douaniers aident à la fois les entreprises et les citoyens. L'attaché douanier fournit tout d'abord des informations et aide ou collabore là où c'est nécessaire/possible. Il/elle peut également servir d'intermédiaire en cas de contact avec les autorités locales.

Les attachés douaniers ont régulièrement des contacts avec les autorités douanières locales. Veuillez noter que les attachés douaniers ne sont ni des services juridiques ni des consultants.

CHINE

La Chine est un pays très fortement numérisé, doté d'une infrastructure impressionnante et d'une capacité de production en très forte croissance. En Chine, tout ce qui concerne les douanes doit être totalement correct (peu de marge d'erreur). La barrière linguistique est extrêmement présente. Très peu de personnes parlent anglais.

En outre, il existe de nombreuses différences culturelles et la manière de penser n'est pas la même en Chine qu'en Europe. La législation évolue également très rapidement en Chine, ce qui entraîne de nombreux défis. Par conséquent, l'assistance de notre attaché douanier peut s'avérer très utile.

PANAMA

Un attaché douanier est présent au Panama depuis juin 2024, région d'accréditation : Panama + Costa Rica.

Le Panama représente un intérêt crucial en tant que hub logistique et constitue également la frontière officielle entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Au Panama, de nombreuses marchandises sont transbordées sur un autre navire, sur des camions ou sur des trains pour ensuite être transportées jusqu'à leur destination finale. Le Panama lui-même n'est presque jamais un pays d'importation ou d'exportation, mais constitue un lieu de transbordement. Le Panama est également connu pour son grand problème de drogue.

BRÉSIL

Notre attaché douanier au Brésil est également accrédité pour l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Le Brésil est un marché protectionniste, éminemment complexe et plutôt fermé. Il existe de très nombreuses sortes de taxes à de nombreux niveaux différents. La barrière linguistique y constitue également un défi. Par conséquent, là aussi, la présence de notre attaché douanier est une valeur ajoutée majeure pour soutenir les entreprises dans un marché tout sauf évident.

INDONÉSIE

Notre attaché douanier en Indonésie est également accrédité pour le Vietnam, la Thaïlande, la Malaisie et Singapour.

L'Indonésie est en train de construire une nouvelle capitale « Nusantara » située sur l'île de Bornéo, qui devrait être prête en 2045 et sera deux fois plus grande que la capitale actuelle Jakarta. Jakarta elle-même est confrontée à de nombreux défis, car elle s'enfonce de quelques centimètres chaque année.

Pour l'Indonésie, le nouveau règlement de l'UE sur la déforestation constitue un défi de taille, étant donné qu'un grand nombre des produits qu'elle exporte relèvent de ce règlement (l'huile de palme, par exemple).

À court terme, les marchandises importées en Indonésie devront également être accompagnées de certificats halal, la grande majorité des résidents y étant musulmans. Par conséquent, pour les produits non halal tels que les boissons alcoolisées et la viande de porc, un label devra être apposé sur les produits pour indiquer qu'il s'agit d'un produit non halal.

Point 4 de l'ordre du jour : MyCustoms

Pour la région de Gand, le déploiement de MyCustoms est prévu pour septembre de cette année. Ceci uniquement pour AES et IDMS. NCTS et PN ne suivront qu'à un stade ultérieur.

Il existe deux volets : MyCustoms 1^{re} ligne & MyCustoms Refund. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous renvoyons aux diapositives annexées.

Nous insistons sur le fait qu'il est important que les entreprises se préparent à l'introduction de MyCustoms en mettant déjà en ordre les rôles et les mandats nécessaires pour leurs collaborateurs et/ou représentants.

Point 5 de l'ordre du jour : Demande d'autorisation via le portail EU Trader Portal

À partir du 1^{er} juillet de cette année, 22 types d'autorisations en douane devront être demandés via le EU Trader Portal. Certaines autorisations seront encore demandées par l'intermédiaire du service central ou régional.

La page « autorisations en douane » du site Web du SPF Finances a été mise à jour et améliorée. Vous y trouverez désormais toutes les informations relatives à la demande d'une autorisation en douane particulière. Ainsi, une explication introductive, des instructions de demande (en ce compris un manuel pour CDS-TP) et toutes les annexes nécessaires à la demande ont été ajoutées pour chaque type d'autorisation : https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/douane/demandes-dautorisation-douane.

Il y a une nouvelle autorisation : DPO (deferred payment) pour report de paiement (compte 49), qui sera nécessaire pour toute entreprise détenant un tel compte aujourd'hui.

Rien ne change en ce qui concerne la demande de décisions.

Point 8 de l'ordre du jour : Divers

En guise de conclusion de cette édition, Anne-Sophie Lammertyn (AGD&A) aborde quelques points divers.

- Nouvelle autorisation Commerçant Alcool et Tabac ;
- Timing AC4 ;
- Consolidated list of classification regulations ;
- Mise à jour des orientations sur les règles d'origine préférentielle ;
- Réexamen des orientations du processus des RTC ;
- Factsheet incoterms et sanctions ;
- Forum ouvert dans le cadre de la transition du document unique vers les jeux de données du 11.09.2025 ;
- Nouveau chef d'équipe 1^{re} ligne Gand.

Les présentations se trouvent en annexe à ce rapport.

Le prochain Forum régional aura lieu le vendredi 24.10.2025. Lieu encore inconnu.

Les questions, propositions, idées et suggestions peuvent être transmises à Anne-Sophie Lammertyn (da.marketing.gent@minfin.fed.be)